LES INFOS DU DAUPHIN

Octobre 2011 N°25

Groupement des Infirmes Moteurs Cérébraux
Siège social
5-7 rue de l'amiral Courbet
94160 Saint Mandé
Tél. 01 58 64 16 50
Fax. 01 58 64 16 59
contact@gimc.fr
Site internet: www.gimc.fr

Sommaire :

- Edito du Président
- L'Assemblée générale du 18 juin
- Bel exemple de promotions internes au GIMC
- La qualité d'accompagnement au GIMC
- Le congrès national de l'Infirmité Motrice Cérébrale
- La FFAIMC à l'Hacienda
- Le grand voyage des Alizés
- Bravo les jeunes du GIMC de Noisy
- Le concept Snoëzelen au GIMC
- Les brèves

Madame, Mademoiselle, Monsieur, chers amis.

Le congrès national annuel de notre fédération, la FFAIMC, vient de se tenir à Angers sur le thème "les associations d'IMC face aux défis de demain." Comme vous pourrez le lire dans les pages suivantes, plusieurs sujets ont été abordés autour de 3 tables rondes.

Bien qu'importants et ayant donné lieu a des présentations intéressantes, je voudrais insister sur un sujet qui nous préoccupe et qui a donné lieu a des discussions animées. Il s'agit de la réduction des moyens octroyés à nos établissements.

Nos interlocuteurs, ministre, député rapporteur sur la politique du handicap, représentants à haut niveau des organismes financeurs de l'Etat, se sont dits satisfaits des efforts faits par le gouvernement avec de nouvelles places créées au profit des personnes handicapées. Le débat a été vif quand nous avons souligné que malheureusement en parallèle l'Etat procédait à des réductions des budgets de fonctionnement des établissements existants.

Ainsi, l'augmentation accordée par les Agences régionales de santé (ARS) est limitée cette année à 0,75%, ce qui ne couvre même pas les augmentations de la masse salariale; dans le même temps, on supprime certains budgets complémentaires qui finançaient une partie des transports des usagers, et certaines taxes dont nous étions exemptés nous sont désormais imposées.

Alors que faire? L'Etat nous conseille de "rationnaliser" notre gestion, de revoir "nos tableaux d'effectifs". "Moins de personnel ne signifie pas moins de qualité" a même asséné l'un de nos interlocuteurs.

Or si nous nous efforçons déjà de faire des mutualisations entre établissements et de mener des arbitrages visant à préserver la qualité des prises en charge, l'exercice a ses limites : nous arriverons vite au bout de nos possibilités d'économies.

Parents, c'est maintenant la qualité d'accompagnement de vos enfants qui est en cause ! Et n'espérez pas que seuls sont concernés les établissements pour enfants. L'ARS indique que des « prix de journée type » vont être déterminés et les établissements dont le prix de journée sera supérieur verront leur budget amputé d'autant. Nos prix de journées étant relativement élevés, nous sommes les premiers concernés, étant donnée la spécificité des prises en charge nécessaires de nos enfants.

La situation est sérieuse. Nous sommes déterminés à nous battre, en lien avec les autres associations du secteur médico-social, et notamment les associations de familles de personnes IMC et polyhandicapées. Mais pour cela, le GIMC a absolument besoin de votre soutien. Vous êtes encore nombreux à ne pas être adhérents. Rejoignez-nous. Plus nous serons nombreux plus nous pèserons dans nos négociations.

Jean-Claude Carballes, Président

L'Assemblée Générale GIMC du 18 juin

Comme l'année dernière, elle a eu lieu rue Emile Zola à Montreuil et comme l'année dernière de nombreux parents sont allés visiter l'IME Evoludia situé juste à coté. Ils ont apprécié des locaux clairs, colorés, gais et une belle piscine. Le directeur et son équipe étaient heureux de montrer leur centre et les travaux effectués récemment dont le pavillon à l'entrée.

A 16h, le Président ouvre la séance par un mot de bienvenue et présente son rapport moral qui montre une nouvelle fois le dynamisme du GIMC à notre époque particulièrement difficile .

Puis il répond aux questions et remarques posées dans la salle par une représentante du personnel d'Evoludia. Elles portent sur l'inquiétude, partagée par l'association (voir édito page 1), de voir diminuer les moyens attribués au fonctionnement des établissements et sur le regret des adolescents du CEM Montreuil de n'avoir pu participer au voyage à l'île de la Réunion, décision prise par le directeur d'Evoludia.

Jean-Claude CARBALLES félicite Michèle BARON, Présidente de la FFAIMC, pour sa nomination récente à l'ordre national de la légion d'honneur. Voir site FFAIMC : www. ffaimc.org

Michèle BARON commente ensuite sur l'évolution de la situation réglementaire et des organisations gouvernementales en charge de la politique du handicap. Elle *espère* que les « valeurs planchers des budgets » qui seront déterminés pour l'accueil en internat des adultes IMC et polyhandicapés permettront un accueil de qualité.

Elle revient sur la Journée Nationale de la FFAIMC qui s'est tenue à l'île de la Réunion et qui a été un succès complet. Nos résidents étaient ravis. La durée du transport a été bien supportée. Tout le monde s'est accommodé au fait que l'hôtel n'était pas spécifiquement adapté à l'accueil de personnes à mobilité réduite. Un financement a pu être trouvé pour le séjour pendant une semaine de 50 personnes handicapées et autant d'accompagnateurs. (Voir articles dans les infos du Dauphin n°22 d'octobre 2010)

Jean-Pierre AUGER, vice-président, et Christèle LEFEVRE, directrice des SSESD, présentent l'étude sur la qualité d'accompagnement qui a été menée d'abord séparément auprès des familles et auprès des salariés (plus de 30 salariés participants), puis conjointement sur ce sujet essentiel pour l'association. Les résultats très positifs sont formalisés sous forme de questionnaires aux familles, de tableaux des indicateurs pour les familles et d'un référentiel commun au GIMC pour les professionnels. Voir article pages 4 et 5.

Pour finir présentation d'un film résumé préparé par un parent, Lucien Perroy, sur le séjour à la Réunion de 10 de nos résidents de 3 établissements avec leurs 12 accompagnateurs à l'occasion du congrès FFAIMC de 2010.

Ensuite détente et fête :

Apéritif prit en partie à l'extérieur en profitant du beau temps et de l'opportunité de pouvoir échanger en toute simplicité entre parents, résidents, directeurs, directrices et salariés.

On ne saurait trop insister sur l'importance pour chacun de ces instants privilégiés.

La soirée s'est poursuivie par le diner dansant animé par l'orchestre de Nicolas Demizieux dans une ambiance joyeuse et sympathique comme chaque année.

Vous pouvez vous procurer le rapport moral du président, le rapport financier du trésorier et les rapports d'activité auprès du siège tél : O1 58 64 16 50.

Bel exemple de promotions internes au GIMC

La promotion interne est un objectif important dans la politique de gestion des ressources humaines du GIMC.

Ces derniers temps, à l'occasion du départ de Mr Michel Toulon, directeur du Foyer Jacques Cœur de Savigny sur Orge, nous avons assisté, sous l'impulsion de notre directeur général Michel Marciset, à une cascade de promotions internes :

Jérôme BOULAY
directeur de l'IES de Champigny-sur-Marne, a été nommé directeur du foyer Jacques-Cœur, après en avoir assuré l'intérim de direction depuis le début de cette année suite au départ de l'ancien directeur, Michel Toulon ; rappelons que cet établissement est organisé sur deux sites et accueille 57 résidents en internat.

Brigitte VILLEDIEU
directrice du Centre de Jour de Noisy-le-Grand, après avoir remplacé avec succès Jérôme Boulay à l'IES de Champigny-sur-Marne durant son intérim, est promue directrice de ces deux établissements.

Sylvie ESCANDE
chef de service, promue adjointe de direction du foyer Jacques Cœur depuis le 1er novembre 2010.

Myriam LHOTE-NAVES
chef de service, est promue adjointe de direction de l'IES de Champigny-sur-Marne.

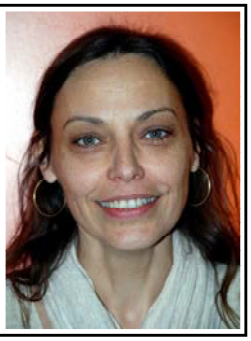

Joseph SAMBA
éducateur spécialisé, est promu chef de service éducatif au FAM du Foyer Jacques-Coeur.

Gwenaela DUSSOLLE
psychomotricienne, est promue chef de service du Centre de jour de Noisy-le-Grand.

Frédérique DESPREZ
cadre comptable des SSESD, est promue Cadre de niveau 2, responsable de la comptabilité des établissements des SSESD, du Centre de jour et de l'IES.

Félicitations à toutes et à tous.

LA QUALITE DE L'ACCOMPAGNEMENT AU GIMC

Malgré le contexte financier actuel de plus en plus contraignant (voir édito du président), l'objectif premier du GIMC est plus que jamais de tout faire pour maintenir une bonne qualité de l'accompagnement dans nos établissements.

Le sujet a été traité lors de notre dernière assemblée générale. En voici de larges extraits :

Mais qu'est ce que l'on entend par le terme « Qualité de l'Accompagnement » ?

Pour nous parents, c'est la notion du bien-être, de l'épanouissement des personnes accueillies et la qualité de leur prise en charge.

Le bien-être est favorisé par un bon accueil, les qualités humaines des encadrants, une structure agréable et bien adaptée.

L'épanouissement est favorisé par des activités adaptées et motivantes.

La qualité de prise en charge nécessite un suivi médical et paramédical tout le long de la vie de nos enfants et adultes. Notre obsession : les faire progresser, les maintenir au mieux.

Ce n'est pas parce que l'on est handicapé et même très handicapé que l'on ne peut pas être heureux !

Jean-Claude Carballes rappelle souvent que la récompense de tout notre travail qui n'est que bénévolat, c'est le sourire heureux de nos enfants et adultes. J'ajoute que cette récompense est bien sûr aussi celle de nos salariés.

Comme vous avez pu le lire dans notre bulletin « Les infos du Dauphin », le conseil d'administration du GIMC a lancé en octobre 2009 une étude sur la base de la recherche **d'indicateurs représentatifs** de la qualité de l'accompagnement. Ce travail de réflexion comporte deux volets :

Celui des familles :

Création de deux groupes de travail que j'animais. Un groupe se réunissant à Montreuil avec des représentants de l'IEM Evoludia, de l'IES Champigny et du CDJ de Noisy le Grand. L'autre à Savigny avec des représentants des foyers de Arc en Ciel , de J. Cœur avec la partie FAM et de l'Hacienda. Les parents se sont montrés motivés, participatifs et assidus pour la plupart malgré leurs difficultés pour se rendre disponibles aux réunions. Voici le résultat de leurs travaux :

- un **questionnaire des familles** pour chaque groupe de travail. Ces questionnaires sont finalisés et à la disposition des établissements pour leur mise en service et leur dépouillement une fois par an.

Un tableau des indicateurs pour chaque groupe de travail. A noter que la saisie des informations nécessaires a rencontré la réticence des professionnels quant à la quantité de travail demandée. Ils ont décidé lors d'une réunion des directeurs de mettre sur pied un système informatisé, ce qui va demander beaucoup de temps. Néanmoins la mise en place des questionnaires des familles peut se faire rapidement.

Voici les principaux sujets traités par les familles, reflets de leurs préoccupations :

- du groupe de Montreuil : **Le transport**, **la restauration**, l'accueil et l'admission, le suivi médical, paramédical et éducatif, la communication, les locaux, les transferts.

- du groupe Savigny : **La communication**, **la restauration, l'absentéisme**, le transport pour GIF, le projet de vie, le suivi médical, paramédical et les soins, le suivi éducatif, les transferts, les séjours à l'Hacienda.

Il a été réalisé un gros travail de réflexion sur le sujet aussi bien du coté des familles que des professionnels. Il reste à le faire ***entrer dans les faits.***

Chaque établissement doit « s'approprier » ce travail, l'intégrer dans son ***projet d'établissement****, dans les* ***questionnaires d'audit interne*** *et bien sûr dans la vie de tous les jours.*

De même, le GIMC doit revoir son ***projet associatif*** *en conséquence et suivre de près la mise en œuvre dans ses établissements.*

Jean-Pierre AUGER, vice– président du GIMC

Chargé d'animer la réflexion des familles.

Celui des professionnels :

L'histoire commence en 2009 lorsque l'association a souhaité que les familles et les professionnels du GIMC mènent une réflexion sur la qualité d'accompagnement des enfants, adolescents et adultes accueillis dans l'ensemble des établissements et services.

L'objectif fixé était de déterminer des indicateurs communs à tous ces types d'établissements quelque soit leur mode de fonctionnement.

Suite à une première réunion en Février 2010 avec tous les cadres du GIMC, un groupe pilotage composé de professionnels, s'est mis au travail pour définir dans un premier temps la qualité de l'accompagnement : « tout ce qui contribue à créer des conditions de vie harmonieuses ».

A partir de cette définition et du guide des bonnes pratiques de l'ANESM, quatre groupes transversaux de professionnels se sont réunis à deux reprises en 2010, afin de produire et proposés les items qui composeraient le référentiel.

Le retour de ces groupes a été extrêmement fructueux et très rigoureux, puisque 250 items ont été proposés par les professionnels.

Afin que ce référentiel soit de taille « humaine », le groupe pilotage, soutenu par le groupe de réflexion composé par les familles, a retenu 73 items qui composent aujourd'hui ce référentiel qualité de l'accompagnement, répartis dans neuf grands chapitres :

- le respect de la parole
- relation entre la personne accueillie et les professionnels
- la communication
- les établissements du GIMC
- vie privée, dignité et intimité
- la liberté de circulation
- le rythme de vie et la pertinence des activités
- transports et restauration
- évaluation des compétences

. A l'issue de ce travail 4 valeurs associatives se sont également dégagées :

- la liberté de circulation
- la promotion et le respect de l'expression
- la préservation de la vie privée et le confort de vie
- la valorisation des compétences et des potentiels

Le référentiel et les 4 valeurs associatives présentés et validés lors de l'Assemblée Générale du GIMC en juin 2011, devront être un support au projet d'établissement de chacune des structures du GIMC.

L'objectif de la mise en place d'un tel référentiel étant pour une association, en premier lieu, d'affirmer une identité spécifique qui lui est propre.

A partir de ces items chaque établissement du GIMC devra s'organiser et s'approcher le plus possible de ces objectifs de qualité de l'accompagnement, afin que cela ne reste pas de beaux vœux pieux.

La prochaine étape suite à l'assemblée générale sera une rencontre le 19 octobre 2011, avec l'ensemble des professionnels et cadres du GIMC qui ont participé à l'élaboration de ce référentiel afin de déterminer ensemble, comment nous allons le faire vivre, et comment, qui et quand, allons-nous évaluer l'ensemble des établissements du GIMC dans leur capacité à évoluer et s'approcher le plus possible d'une réelle qualité d'accompagnement.

Christèle LEFEVRE, directrice des SSESD

Missionnée sur la qualité au GIMC.

Le congrès national de l'Infirmité Motrice Cérébrale 2011

Après le mémorable congrès de l'année dernière à la Réunion (vous pouvez relire le bulletin d'octobre 2010), cette année notre fédération FFAIMC nous invitait à profiter de la « douceur angevine » et de l'accueil ligérien. Ce n'est pas un vain mot car l'association organisatrice locale, l'ADIMC, a tout fait pour que ce congrès soit un succès.

Il s'est déroulé les 23 et 24 septembre derniers au « Terra Botanica » d'Angers, parc consacré au végétal sur 11 hectares de jardins. Le thème était :

« Les associations d'Infirmes Moteurs Cérébraux face aux défis de demain »

Comme chaque année, la présidente de la FFAIMC, Mme Michèle Baron, a invité de nombreuses personnalités de haut niveau représentant le ministère, l'assemblée nationale, les départements, les Agences Régionales de Santé, la CNSA, la région, le département, la commune, sans oublier le préfet du Maine et Loire.

Mme Roselyne Bachelot Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale devait nous honorer de sa présence, mais au dernier moment les élections sénatoriales l'en ont empêchée. Elle s'est engagée à recevoir notre présidente qui ne manquera pas de lui faire état de nos préoccupations.

A noter que cette année le GIMC comptait 5 participants : J.C. Carballes, M. Marciset, J. Boulay, F. Diviné et moi-même. Nous avons bénéficié la veille d'une visite de la MAS « La Pinsonnerie », visite toujours riche d'enseignements et qui nous laisse pantois devant l'espace disponible en province.

Les discussions se sont déroulées autour de 3 tables rondes :

De l'institution au service : quel avenir pour les établissements pour enfants.

Le schéma régional d'organisation médico-social et ses conséquences : les unions régionales, la mutualisation des moyens, jusqu'où ?

Handicap, solidarité nationale et dépendance : le choix de vie des personnes adultes IMC.

Difficile, sinon impossible de faire un résumé exhaustif en quelques lignes tellement ce congrès a été dense. Voici quelques points importants que j'ai retenus :

- Bien qu'elle ne soit pas encore complètement appliquée, la loi de février 2005 est la référence sur toutes les améliorations constatées : budget consacré au handicap : +6% chaque année, 35000 places nouvelles, 725000 travailleurs handicapés, 2000 AVS en 2010 etc…

- Pour les enfants concernés, nombreux « effets collatéraux » de l'inclusion scolaire. L'établissement apparaît pour beaucoup de congressistes comme le meilleur outil à condition de proposer des réponses variées : externat, internat, plateau technique, favoriser l'externalisation, etc…Mais les moyens doivent suivre…

- La mutualisation n'est pas une fin en soit, mais elle améliore « l'efficience » des établissements. Ceux-ci doivent accepter la logique de la comparaison, les échanges des bonnes pratiques, les évaluations internes et externes, le partage de postes…sans que la qualité d'accompagnement s'en ressente…

- A ce moment, notez l'intervention de Michel Marciset appuyée par notre président et approuvée par l'ensemble des congressistes : vous nous avez présenté un beau tableau des réalisations de ces dernières années qui sont indéniables, mais aujourd'hui nous sommes confrontés à de grosses difficultés avec la réduction des budgets de fonctionnement qui après de réels efforts d'économies, ne peuvent se faire qu'au détriment de la qualité d'accompagnement. Voir édito du Président.

- Mme Montchamp, secrétaire d'état auprès de Mme Bachelot, pense relancer les CPOM (Contrat Pluri-annuel d'Objectifs et de Moyens) dans le cadre des unions régionales. Elle affirme que l'objectif 2015 sur l'accessibilité sera tenu et que les appels à projet seront plus ouverts.
- Les PPC (Plans Personnalisés de compensation) sont limités à 25% des dossiers
- Réflexion engagée sur la standardisation des effectifs dans les foyers pour adultes. Voir édito page 1.
- Mission originale de l'institut du Mai à Chinon qui prépare des handicapés à l'insertion sociale en faisant largement appel à la domotique et à un soutien discret à distance.

Ces journées ont été agrémentées par les clips « J'ai peur » réalisé par des enfants de l'ARIMOC du Béarn, « Changer le monde » réalisé par le CEM de la Réunion et par un court métrage « Négatif » sur la sexualité, l'acteur principal étant Mr Yannick Labbé du foyer KER SPI de l'ADIMC des Côtes d'Armor qui était présent .

Le congrès s'est clôturé comme chaque année par la remise des prix du Concours Pictural 2011 où l'Hacienda, seul participant du GIMC, s'est encore distingué en obtenant le prix de la catégorie « collectif ».

Souhaitons que l'année prochaine le GIMC présente plus de participations.

Ensuite détente par la soirée organisée dans des caves du côté de Saumur agrémentée par une belle ballade sur les bords de Loire au soleil couchant…

Un grand bravo aux organisateurs de l'ADIMC d'Angers.

Jean-Pierre AUGER

Vice-président du GIMC

La FFAIMC à l'Hacienda

Cette année, le 20 mai, nous avons accueilli l'assemblée générale de la FFAIMC sur notre site de l'Hacienda.

Malgré l'éloignement, nous avons enregistré de nombreux participants dont la plupart sont des responsables d'associations ou d'établissements. L'attrait de l'Hacienda y était peut être pour quelque chose !

Le maire de Saint Pons avait mis à notre disposition une grande salle où s'est déroulée une assemblée générale instructive et suivie; notre sous-préfète, Madame Espécier, y a montré sa connaissance de nos problèmes et souligné l'importance du rôle des associations.

Elle est venue avec son époux à la soirée organisée avec nos résidents à l'Hacienda, dans l'ambiance sympathique et festive que l'on connaît.

Le lendemain, belle ballade au col de Larche où nous avons eu l'occasion de voir marmottes et chamois.

Toutes nos félicitations à l'équipe de l'Hacienda qui a tout fait pour que cette manifestation soit un succès.

ILS ONT REUSSI !!!!

Vous avez pu suivre dans les numéros précédents la démarche du groupe des Alizés du foyer Jacques Cœur qui s'est lancé dans l'organisation et le financement de quatre voyages à l'étranger.

Aujourd'hui, c'est fait, ils ont réussi leur défi.

Bravo à tous

Souhaitons, en ces temps difficiles, qu'ils fassent des émules.

En Angleterre

En Belgique

Au Portugal

Au Maroc

Le calme est revenu sur les Alizés
Dans les placards, nos valises sont bien rangées

Nous sommes tous, encore sur un nuage

Avec de belles images de nos voyages

Quelle aventure ! Pour nous qui sommes différents

Cette expérience nous rend bien plus confiants

Alors merci, pour ces ailes de liberté

Merci, à tous ceux qui font que notre quotidien

Soit chaque jour un sourire à la vie…

Les résidents des Alizés

Que rajouter d'autres, les résidents ont tout dit..

Si ce n'est que pour nous aussi salariés, c'était aussi une superbe aventure.

Riche en émotions, en rires, en couleurs…

Le film, monté par Monsieur Perroy et présenté le 25 septembre à la mairie de Savigny sur Orge, faisait apparaître le plaisir de chacun à vivre d'intenses moments.

Merci à vous…

Marie-France pour le groupe des Alizés

Fédération Française HANDISPORT

BRAVO LES JEUNES DU GIMC DE NOISY !!!!

Le jeudi 31 mars 2011, 4 résidents du centre de jour de Noisy le Grand ont participés à la compétition départementale de sarbacane qui se déroulait au gymnase de Joinville le Pont. La compétition était découpée en 2 catégories : avec potence et sans potence.

A la suite de plusieurs duels, dont certains étaient très accrochés, la 3éme place dans la catégorie avec potence à été remporté par Mr Dorian Dessioux, avec un score de 191 points et dans la catégorie sans potence Mr Cédric Alves a également remporté la 3éme place, avec un score de 191 points.

A la suite de cette journée Cédric et Dorian ont été très fiers de leur performance et de partager cette joie avec le Centre de Jour de Noisy le Grand.

Deux autres concurrents ont également participé à cette compétition Mr Ismaëla Dembélé dans la catégorie sans potence où il est arrivé 19éme sur 20 participants, ainsi que Mr Louis Caddéo dans la catégorie avec potence qui est arrivé 9ème sur 12 participants.

LE CONCEPT SNOEZELEN AU GIMC

Dans notre précédent bulletin, Philippe Dugué vous a présenté le principe du concept Snoëzelen.

J'ai eu le malheur de rajouter une phrase laissant entendre que devant les contraintes d'espace et de coût, le GIMC y « réfléchissait », ce qui a entrainé pas mal de réactions de la part de nos directeurs. En fait nos établissements, persuadés de l'intérêt de cette méthode pour nos enfants, ont trouvé des solutions économiques avec les moyens dont ils disposaient et j'en suis très heureux de faire amende honorable.

Voici le point de la situation :

Evoludia : Le centre de Saint Ouen dispose d'une salle aménagée.

IES Champigny : Une salle a été équipée avec les moyens du bord et est opérationnelle. Photo ci-contre.

Hacienda : Accord avec l'hôpital de Barcelonnette pour l'utilisation de leur salle Snoëzelen.

Foyer Jacques Cœur : voir l'article qui suit. JPA

Depuis plus d'un an, nous bénéficions d'un superbe espace Snoëzelen .

En effet, dans le cadre de prise en charge en psychomotricité, un accord de partenariat a été passé entre le Foyer J. Cœur et l'Accueil de Jour Simone Dussart situé juste en face, qui reçoit des personnes âgées.

Nous avons voulu dans un premier temps en faire bénéficier toutes les personnes du Foyer rue Vigier. Et chacun, durant cette année, une ou deux fois, ont pu traverser la rue et aller dans cet établissement où chaque résidant a été chaleureusement et à chaque fois individuellement accueilli par du personnel très attentif; des encadrants du Foyer ont été aussi curieux de connaitre ce nouvel espace.

Ce fut pour tous l'occasion de découvrir cette magnifique salle.

Depuis septembre, un travail en psychomotricité est proposé en utilisant cette médiation pluri sensorielle qui s'articule essentiellement autour de trois axes :

- des propositions d'expériences adaptées autour des différentes modalités sensorielles, visuelles, sonores, olfactives et tactiles.
- le respect de la personne et de ses rythmes en lui permettant d'être active dans ce cadre inhabituel en prise en charge individuelle
- la proposition d'expériences autour du relâchement et de la réduction des tensions.

Le travail en psychomotricité sera, dans le cadre de cette salle Snoezelen, de trouver pour chaque personne et à chaque séance, un juste équilibre entre stimulation et relaxation dans une relation respectueuse de la personne.

Christine FAUCHER, psychomotricienne

LES BREVES

Lors de la rénovation du FAM Jacques Cœur, il n'avait pas été possible de financer l'installation de parasols sur la terrasse du rez de chaussée.

C'est maintenant chose faite grâce à la participation de parents et de l'association.

Merci à tous.

Mutuelle

Dans un précédent numéro de mai 2009 nous attirions l'attention de certains parents estimant qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une mutuelle pour leur enfant majeur pris en charge à 100% par la Sécurité Sociale.

Or il ne faut pas oublier que *les prises en charge à 100% ne concernent que les soins liés très directement au handicap* en dehors desquels les remboursements sont plus que jamais restrictifs : autres maladies, hospitalisation, dentiste, lunettes etc…De même, les accessoires que l'on associe au fauteuil sont de moins en moins pris en charge.

Il est utile de rappeler que certains départements comme celui de l'Essonne remboursent les frais de mutuelle, à condition que la demande en soit faite. En principe, ils sont déduits de la reversion de l'AAH.

Renseignez vous auprès des services sociaux de votre département, des MDPH…

Chèques vacances

Le temps passe vite, il va bientôt falloir penser à l'organisation de vos vacances 2012 en famille.

Votre situation familiale vous permet peut être de bénéficier de chèques vacances.

Sachez qu'ils sont attribués uniquement pour des vacances en France, à l'Hacienda par exemple, Outre mer et pour les prestations françaises pour l'Union Européenne. Ils peuvent être utilisés pour une durée d'un an.

Rappel de la procédure :

1. Le siège distribue les imprimés aux établissements en début d'année.
2. Les parents remplissent le dossier avec l'aide de l'assistante sociale ou à défaut de la direction.
3. Le siège regroupe les demandes pour transmission à la Fédération.

La commission d'attribution se réunit une fois par an début mai et donne sa réponse rapidement.

Pour plus de précisions vous pouvez consulter notre site internet www.gimc.fr ou vous adresser au secrétariat du siège : Mlle Aleksandra Bugaj au 01 58 64 16 50 .

Chèques Taxi

Une maman nous signale qu'il y a des possibilités de se faire aider pour aller voir son enfant ou pour l'emmener en visite en taxi.

Elle a fait une demande au service social de sa mairie et le Conseil Général lui a fait parvenir 2 carnets de chèques de 5€ pour une valeur totale de 250€, au nom de son enfant, valables pour un an.

Si vous n'avez pas reçu ce document

ou si vous l'avez égaré

demandez-le au secrétariat du siège :

01 58 64 16 50

Il vous sera toujours utile

BULLETIN D'ADHÉSION 2011 AU GIMC

Afin de soutenir les actions en faveur des enfants, adolescents et adultes polyhandicapés accueillis au sein des établissements du GIMC,

Je soussigné (e) M. / Mme / Mlle .....

demeurant .....

.....

❑ **adhère** (nouvelle adhésion) **OU** ❑ **renouvelle mon adhésion** N°Adhérent : .....

au **Groupement des Infirmes Moteurs Cérébraux**

Association Loi de 1901 déclarée N°69/2127 autorisée à recevoir dons et legs Art. 200-3 et 238 bis-2 du Code général des impôts.

JE SUIS :

membre actif (parent ou personne handicapée GIMC) **40** *euros minimum*

membre associé (ami, médecin, technicien) **50** *euros minimum*

membre bienfaiteur **80** *euros minimum*

JE JOINS MON RÈGLEMENT : ..... € PAR CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL **À L'ORDRE DU GIMC**